

Le recrutement de contractuels soutient de nouveau la hausse de l'emploi dans la fonction publique

Insee Première • n° 2094 • Février 2026



Fin 2024, 5,9 millions d'agents travaillent dans la fonction publique : c'est 32 800 agents de plus que l'année précédente, soit +0,6 %, une hausse inférieure à celle de 2023 (+1,1 %). L'emploi augmente de 0,8 % dans la fonction publique de l'État, de 0,3 % dans la fonction publique territoriale et de 0,5 % dans la fonction publique hospitalière.

Le nombre de fonctionnaires y compris militaires est quasi stable en 2024 (-0,1 %). En revanche, le nombre de contractuels continue d'augmenter : +2,6 %, après +4,9 % en 2023. Par ailleurs, les effectifs de catégorie A dépassent pour la première fois ceux de catégorie C.

La part des femmes dans la fonction publique continue de croître et atteint 64 %, soit 5 points de plus que vingt ans auparavant. La réforme des retraites de 2023 accentue la part d'agents âgés de 50 ans ou plus.

En 2024, les entrées dans la fonction publique diminuent. Les sorties augmentent dans les fonctions publiques hospitalière et territoriale.

Avertissement : Du fait de changements déclaratifs, applicatifs et de concepts, les résultats publiés en niveau dans cette publication ne sont pas totalement comparables à ceux des publications réalisées sur les millésimes antérieurs. Les données du millésime 2023 ont cependant été recalculées afin de présenter des évolutions annuelles cohérentes et homogènes entre les millésimes 2023 et 2024 ► [sources](#) ► [méthodes](#).

En partenariat avec :



L'emploi continue d'augmenter dans la fonction publique de l'État

Comme l'année précédente, les effectifs de la FPE augmentent de 0,8 % en 2024 (soit +20 700 agents), alors que le nombre de **fonctionnaires** (y compris militaires) stagne. La hausse des effectifs dans la FPE est, de fait, portée par les **contractuels** (+3,5 %).

Dans les ministères, le nombre d'agents diminue particulièrement au ministère en charge du travail et de la santé (-1,6 %). À l'inverse, il augmente au ministère des Armées et des Anciens combattants (+2,4 % pour les civils et +0,8 % pour les militaires), ainsi qu'au ministère de la Justice (+2,2 %) et à celui chargé de l'économie et des finances (+0,2 %).

Au 31 décembre 2024, en France hors Mayotte, la **fonction publique** emploie 5,9 millions d'agents ► **figure 1**. C'est 32 800 agents de plus que fin 2023, soit +0,6 %. Cette croissance est inférieure à celle de l'année précédente (+1,1 %) ► **figure 2**. L'emploi augmente nettement dans la fonction publique de l'État (FPE), au même rythme qu'en 2023 (+0,8 %). Les effectifs augmentent de 0,3 % dans la fonction publique territoriale (FPT), moins vite que l'année précédente (+0,9 %). Dans la fonction publique hospitalière (FPH), l'emploi ralentit nettement : +0,5 % en 2024, après +1,9 %. Le nombre de bénéficiaires de **contrats aidés** baisse de nouveau en 2024 (-10,4 %, soit -3 000 agents). Ce statut ne concerne plus que 25 800 agents fin 2024, soit 0,4 % de l'ensemble (contre 3,7 % dix ans plus tôt).

► 1. Effectifs et évolution par versant de la fonction publique entre 2023 et 2024

Versant de la fonction publique	2023		2024		Évolution sur un an	
	Y compris contrats aidés	Hors contrats aidés	Y compris contrats aidés	Hors contrats aidés	Y compris contrats aidés	Hors contrats aidés
Effectifs au 31 décembre¹						
Fonction publique de l'État (FPE)	2 566,7	2 563,1	2 587,4	2 584,0	0,8	0,8
Fonction publique territoriale (FPT)	2 033,0	2 009,4	2 039,4	2 018,3	0,3	0,4
Fonction publique hospitalière (FPH)	1 244,2	1 242,7	1 249,9	1 248,6	0,5	0,5
Ensemble de la fonction publique	5 843,9	5 815,1	5 876,7	5 850,9	0,6	0,6
Volume de travail en équivalent temps plein²						
Fonction publique de l'État (FPE)	2 549,8	2 547,5	2 581,4	2 579,1	1,2	1,2
Fonction publique territoriale (FPT)	1 992,2	1 973,2	1 999,3	1 980,4	0,4	0,4
Fonction publique hospitalière (FPH)	1 211,8	1 210,5	1 223,6	1 222,3	1,0	1,0
Ensemble de la fonction publique	5 753,8	5 731,2	5 804,2	5 781,8	0,9	0,9

¹ Postes principaux au 31 décembre.

² Tout poste actif dans l'année.

Lecture : Les effectifs de la fonction publique de l'État, y compris bénéficiaires de contrats aidés, s'élèvent à 2 587 400 fin 2024.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, Système d'information sur les agents des services publics (Siasp).

Par ailleurs, l'augmentation de 3,8 % des effectifs des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ainsi que de l'enseignement supérieur et de la recherche, est principalement portée par celle des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH). En effet, la bascule de ces personnels dans l'emploi ministériel, entamée en 2023, s'est poursuivie en 2024, réduisant d'autant l'emploi en établissement public local d'enseignement [Ebelin et al., 2025]. Hors AESH, les effectifs de ces ministères augmentent de 0,7 %. En contrepartie, ils diminuent de nouveau fortement dans les établissements publics administratifs (-5,1 %), dans lesquels étaient initialement comptabilisés l'ensemble des AESH.

L'emploi augmente dans la fonction publique territoriale à un moindre rythme qu'en 2023

Dans la FPT, l'emploi augmente de 0,3 % en 2024 (soit +6 400 agents), bien moins vite qu'en 2023 (+0,9 %, soit +18 600 agents). Cette hausse reste portée par l'augmentation du nombre de contractuels (+2,6 %, soit +13 500 agents), alors que le nombre de fonctionnaires continue de diminuer (-0,3 % en 2024, soit -4 200 agents). La FPT demeure le premier employeur des bénéficiaires de contrats aidés dans la fonction publique (21 000 sur 25 800), même si leur nombre diminue de nouveau fortement en 2024 au sein de ce versant (-10,9 %).

Le nombre de contractuels augmente de 3,9 % dans les régions, de 1,2 % dans les départements et de 2,7 % dans le secteur communal. Au contraire, le nombre de fonctionnaires diminue à la fois dans les régions (-1,0 %), les départements (-0,3 %) et le secteur communal (-0,2 %). En 2024, les communes concentrent 77 % des emplois de l'ensemble des collectivités locales.

L'emploi augmente nettement moins vite dans la fonction publique hospitalière qu'en 2023

Après une hausse de 1,9 % en 2023, soit +23 500 agents, les effectifs de la FPH continuent de croître mais dans une moindre mesure : +0,5 %, soit +5 700 agents.

L'augmentation de l'emploi dans la FPH est principalement portée par la hausse de 2,4 % des agents des autres catégories et statuts (regroupement composé principalement du personnel médical hospitalier et des internes en médecine) et par celle des contractuels (+0,8 %). Elle est freinée par une stabilité des effectifs de fonctionnaires.

Dans la FPH, la hausse d'ensemble en 2024 provient surtout des hôpitaux (+0,5 %, soit +5 600 agents), après une nette augmentation en 2023 (+2,1 %).

Le nombre de contractuels augmente dans l'ensemble de la fonction publique

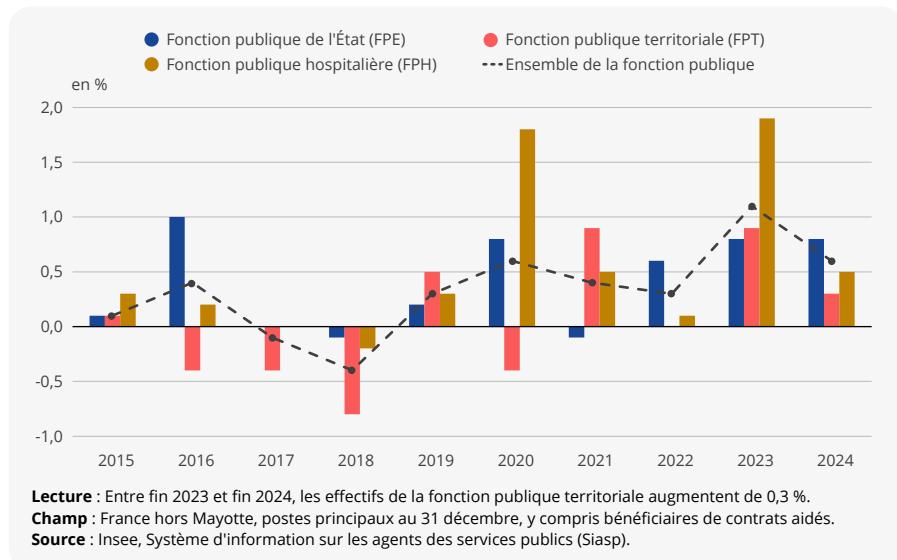
Comme l'année dernière, le nombre de fonctionnaires (y compris militaires) dans l'ensemble de la fonction publique est quasi stable entre 2023 et 2024 : -0,1 %, soit -3 900 agents. Il baisse dans la FPT (-0,3 %) et est stable dans la FPH. Il stagne dans la FPE où une très légère baisse des fonctionnaires civils (-0,1 %) est compensée par une hausse du nombre de militaires (+0,6 %).

En revanche, le nombre de contractuels s'accroît de nouveau nettement en 2024 : +2,6 %, soit une augmentation de

35 900 agents tous versants confondus (après +4,9 % en 2023). Comme l'année dernière, c'est la principale composante de la hausse globale de l'emploi public en 2024. La hausse est plus modérée dans la FPH (+0,8 %) que dans la FPT (+2,6 %) et dans la FPE (+3,5 %), où elle tient notamment à l'augmentation des effectifs d'AESH, fonction pour laquelle il n'existe pas de statut de fonctionnaire.

Au total, la part des contractuels au sein des agents publics s'élève à 24,0 %, soit 0,7 point de plus qu'en 2023 et 7,6 points de plus que dix ans auparavant ► figure 3. Plus d'un agent public sur quatre de la FPT est contractuel en 2024 (26 %). Cette part est un peu moins élevée dans la FPE (23 %) et dans la FPH (22 %).

► 2. Évolution des effectifs par versant de la fonction publique depuis 2012



► 3. Caractéristiques des salariés par versant de la fonction publique en 2024

Caractéristiques	Fonction publique de l'Etat (FPE)	Fonction publique territoriale (FPT)	Fonction publique hospitalière (FPH)	Ensemble de la fonction publique
Statut				
Fonctionnaires	58,1	69,5	66,2	63,8
Contractuels	23,2	26,4	21,7	24,0
Militaires	12,1	/ / /	/ / /	5,3
Bénéficiaires de contrats aidés	0,1	1,0	0,1	0,4
Autres catégories et statuts	6,5	3,0	12,1	6,5
Catégorie¹				
Catégorie A	54,5	13,1	46,1	38,4
Catégorie B	24,9	14,9	28,3	22,1
Catégorie C	17,9	70,0	24,8	37,4
Indéterminée	2,7	2,0	0,7	2,0
Âge				
De 15 à 24 ans	7,0	5,7	6,1	6,4
De 25 à 34 ans	19,7	14,1	23,7	18,6
De 35 à 49 ans	37,7	35,8	38,0	37,1
50 ans ou plus	35,6	44,4	32,2	37,9
Temps de travail				
Temps partiel ²	13,9	19,6	15,8	16,3

/ / / : absence de résultats due à la nature des choses.

¹ Une catégorie hiérarchique a été attribuée aux non-titulaires selon leur code grade et tous les bénéficiaires de contrats aidés sont classés ici en catégorie C.

² Inclut les temps non complets et incomplets.

Lecture : Fin 2024, dans la fonction publique hospitalière, 66,2 % des agents sont fonctionnaires.

Champ : France hors Mayotte, postes principaux au 31 décembre, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, Système d'information sur les agents des services publics (Siasp).

Les effectifs des agents de catégorie A dépassent ceux de catégorie C

En 2024, sur l'ensemble des agents de la fonction publique, les effectifs de catégorie A augmentent de 1,7 % par rapport à 2023 (soit +38 300 agents), ceux de catégorie B de 2,2 % (soit +28 300 agents), alors que ceux de catégorie C diminuent de 2,1 % (soit -47 100 agents).

Les effectifs de catégorie A augmentent continûment depuis 2011 du fait, d'une part, de la croissance des emplois historiquement classés dans cette catégorie et, d'autre part, des reclassements d'emplois de catégorie B vers la catégorie A (par exemple en 2024 les officiers de l'administration pénitentiaire). L'augmentation reste très nette entre 2023 et 2024 dans la FPH (+3,6 %) et la FPT (+3,1 %), elle est plus mesurée dans la FPE (+0,7 %). Sur l'ensemble de la fonction publique, il y a pour la première fois plus d'agents de catégorie A (38 % des agents publics) que de catégorie C (37 %).

Les femmes occupent près de deux tiers des emplois publics

La fonction publique est de plus en plus féminisée. La part des femmes dans la fonction publique a augmenté d'environ 0,2 point de pourcentage par an en moyenne depuis le milieu des années 2000 : elle était de 59 % en 2004, puis a progressé continûment pour atteindre 64 % en 2024 ► **figure 4**. Sur l'ensemble des versants en 2024, le nombre de femmes augmente de 0,6 % (soit +22 600 agentes), plus fortement que le nombre d'hommes (+0,5 %, soit +10 200 agents). Le versant le moins féminisé est la FPE : les femmes y représentent 58 % des agents, contre 61 % dans la FPT et 78 % dans la FPH.

Certaines professions de la fonction publique sont particulièrement féminisées : dans la FPE, les professeures des écoles représentent 85 % de leur profession ; c'est aussi le cas des aides-soignantes et auxiliaires de puériculture (90 %) et des infirmières (87 %) dans la FPH ; ou encore des agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles (99 %) dans la FPT. A contrario, les femmes ne représentent que 19 % des militaires.

Ces spécificités induisent des différences de répartition selon le genre au sein des **catégories hiérarchiques**. Ainsi, au sein de la FPE, les femmes sont surreprésentées au sein des agents de catégorie A : 60 % appartiennent à cette catégorie hiérarchique, contre 55 % de l'ensemble des agents de la FPE. Dans la FPH,

► 4. Part de femmes par versant de la fonction publique et caractéristiques d'emploi en 2024

Caractéristiques	Fonction publique de l'État (FPE)	Fonction publique territoriale (FPT)	Fonction publique hospitalière (FPH)	Ensemble de la fonction publique
Statut				
Fonctionnaires	61,5	59,1	82,0	65,1
Contractuels	68,3	66,0	78,1	69,3
Militaires	19,1	///	///	19,1
Bénéficiaires de contrats aidés	77,3	57,5	75,4	61,0
Autres catégories et statuts	66,4	76,6	56,3	64,1
Catégorie¹				
Catégorie A	63,9	69,6	77,5	68,1
Catégorie B	43,5	64,4	86,5	60,1
Catégorie C	61,3	59,1	70,3	61,1
Indéterminée	60,6	68,4	50,2	62,5
Temps de travail				
Temps partiel ²	84,7	82,1	87,3	84,1
Ensemble	58,3	61,4	78,1	63,6

/// : absence de résultats due à la nature des choses.

¹ Une catégorie hiérarchique a été attribuée aux non-titulaires selon leur code grade et tous les bénéficiaires de contrats aidés sont classés ici en catégorie C.

² Inclut les temps non complets et incomplets.

Lecture : Fin 2024, dans la fonction publique, 84,1 % des agents à temps partiel, non complet ou incomplet, sont des femmes.

Champ : France hors Mayotte, postes principaux au 31 décembre, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, Système d'information sur les agents des services publics (Siasp).

31 % des femmes sont de catégorie B, alors que 28 % des agents de ce versant appartiennent à cette catégorie.

84 % des agents à temps partiel sont des femmes

En 2024, la proportion d'agents publics à **temps partiel** est de 16 %, un niveau stable par rapport à 2023. Par versant, 14 % des agents de la FPE sont à temps partiel, 20 % des agents de la FPT et 16 % de ceux de la FPH.

Fin 2024, sur l'ensemble de la fonction publique, les femmes représentent 84 % des temps partiels. Cette part augmente dans la FPT entre 2023 et 2024 (+0,5 point) et diminue dans les deux autres versants (-0,3 point dans la FPH et -0,1 point dans la FPE).

Près de quatre agents publics sur dix ont 50 ans ou plus

En 2024, la moyenne d'âge sur l'ensemble de la fonction publique est de 43 ans et 11 mois, soit 2 mois de plus qu'en 2023. La moyenne d'âge est la plus basse dans la FPH (42 ans et 4 mois). Les agents de la FPE sont en moyenne plus âgés d'un an que leurs homologues de la FPH. La FPT est le versant où l'âge moyen est le plus avancé (45 ans et 9 mois).

Dans la fonction publique, près de quatre agents sur dix ont 50 ans ou plus. Ils sont 1,5 fois plus nombreux que ceux de moins de 35 ans. Sur l'ensemble de la fonction publique, entre 2023 et 2024, seule la population des agents âgés de 50 ans ou

plus augmente fortement (+2,3 %, soit +51 000 agents). La hausse est modérée parmi les 25 à 34 ans (+0,2 %, soit +2 500 agents). En revanche, les nombres d'agents âgés de 15 à 24 ans et de 35 à 49 ans diminuent respectivement de 1,0 % et de 0,8 % (soit -3 800 et -17 000 agents).

La hausse des plus de 50 ans est liée à la réforme des retraites, dont l'entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2023 s'est traduite par un recul progressif de l'âge de départ à la retraite. Ainsi, au sein de la classe d'âge des 50 ans ou plus, la part des agents de 62 ans ou plus continue d'augmenter, passant de 11,0 % en 2023 à 11,7 % en 2024. Cette hausse des 62 ans ou plus représente une augmentation de 20 700 agents.

Les entrées de la fonction publique diminuent et les sorties augmentent

En 2024, 528 800 agents, hors militaires, soit 9,5 % des agents civils, sont entrés dans la fonction publique et 499 400 en sont sortis, soit 9,0 % des agents ► **figure 5**. Par rapport à 2023, les entrées de la fonction publique diminuent (-18 200) alors que les sorties augmentent (+13 900). Le solde entre entrées et sorties reste positif (+29 400) mais diminue par rapport à 2023 (+61 500). Autrement dit, les effectifs de la fonction publique continuent d'augmenter en 2024, mais à un rythme moins élevé qu'en 2023. Le **taux de rotation** du personnel civil, qui rapporte les entrées et les sorties à l'ensemble de l'emploi, baisse de 0,1 point par rapport à 2023, pour atteindre 9,3 %.

En 2024, le solde entre entrées et sorties reste positif dans les trois versants, malgré une baisse du nombre d'entrées pour les trois et une hausse du nombre de sorties dans la FPT et dans la FPH. De même, le solde reste nettement positif pour les contractuels (+125 700 agents en 2024), malgré une baisse des entrées et une hausse des sorties. Les contractuels représentent 74 % des entrées dans la fonction publique. Pour les fonctionnaires, le solde demeure

nettement négatif (-104 200 agents en 2024). Du fait de titularisations de contractuels, le nombre de fonctionnaires en 2024 s'est quasi stabilisé par rapport à 2023. ●

**Léna Esbelin, Téo Moreau (Insee),
Sarah Touzé (DGAFP)**



Retrouvez davantage de données associées
à cette publication sur [insee.fr](#)

► Méthodes

Le champ de l'étude porte sur les postes principaux au 31 décembre. Il s'agit, pour chaque agent, du poste actif et non annexe qu'il occupe à cette date (et le plus rémunérateur s'il en occupe plusieurs). Un poste est actif s'il donne lieu à une rémunération d'activité ; il est non annexe si cette rémunération ou le volume de travail associé sont suffisants. Certains agents présents fin décembre deux années consécutives peuvent connaître des interruptions en cours d'année. Ils sont caractérisés dans cette publication par leur poste principal au 31 décembre de l'année N pour l'emploi de l'année N.

Sur le millésime 2024, grâce aux informations détaillées de la déclaration sociale nominative sur le statut du contrat de travail, les réservistes militaires et civils, exclus du champ de l'emploi principal puisqu'ils ont une activité principale par ailleurs, sont mieux identifiés. Un deuxième changement conceptuel permet de mieux identifier les temps partiels : les quotités de travail déclarées prenant des valeurs incohérentes par rapport à d'autres variables de temps de travail déclarées sont corrigées par imputation statistique ; ce nouveau traitement permet d'améliorer l'estimation des volumes d'équivalent temps plein pour les contrats de courte durée, ce qui rehausse notamment le volume en équivalent temps plein dans la fonction publique territoriale par rapport à la publication précédente. Ces changements, menés sur les années 2023 et 2024, visent une harmonisation des concepts tant au sein de la publication qu'avec d'autres sources statistiques.

► Définitions

Le périmètre de la **fondation publique** renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. La fondation publique se décompose en trois versants : fondation publique de l'Etat (FPE), fondation publique territoriale (FPT) et fondation publique hospitalière (FPH). Le tracé de chaque versant s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur.

Un **contrat aidé** est un contrat de travail dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, qui peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales ou d'aides à la formation.

Les **fonctionnaires** (ou titulaires) sont des agents civils, militaires ou magistrats, ayant réussi un concours de la fondation publique ou devenus titulaires suite à un plan de titularisation. Dans certains cas, un agent peut devenir titulaire de catégorie C sans avoir passé de concours.

Les **contractuels** sont des agents civils de la fondation publique recrutés sous contrat de droit public (ni fonctionnaire, ni bénéficiaire de contrat aidé, ni relevant d'*autres catégories et statuts* comme les enseignants du privé et les personnels médicaux par exemple).

Les agents publics sont classés en trois catégories statutaires dites aussi **catégories hiérarchiques**, selon les fonctions qu'ils ont vocation à exercer : la catégorie A pour les fonctions d'études générales, de conception et de direction, la catégorie B pour les fonctions d'application et la catégorie C pour les tâches d'exécution.

Dans cette étude, le **temps partiel** regroupe les postes à temps partiel proprement dits (ceux dont la base de calcul du volume d'heures correspond à 100 % de la durée légale, c'est-à-dire 35 heures par semaine) et les emplois à temps non complet et incomplet (emplois dont la durée théorique de travail est inférieure à la durée légale). Ceci signifie qu'il y a temps partiel un agent qui travaille moins de 95 % de la durée de travail conventionnelle de 35 heures hebdomadaires, que ce soit parce que son emploi est complet mais à quotité inférieure à 100 % ou parce que son emploi n'est pas complet mais à quotité égale à 100 %.

Le **taux de rotation** est égal à la moyenne des taux d'entrée et de sortie, le taux d'entrée (respectivement de sortie) étant calculé comme le rapport entre le nombre d'entrées (respectivement de sorties) et le nombre moyen d'agents sur la période (ici moyenne des effectifs au 31/12/23 et 31/12/24). Taux de rotation = (entrées + sorties) / (effectifs fin 2023 + effectifs fin 2024).

► 5. Nombre d'entrants et de sortants de personnels civils par versant ou par statut depuis 2022

Versant ou statut	Nombre d'entrants	Nombre de sortants
Fondation publique de l'Etat (FPE)		
2022	210,0	186,4
2023	200,3	180,5
2024	188,2	173,3
Fondation publique territoriale (FPT)		
2022	210,8	209,7
2023	223,8	205,4
2024	222,9	215,0
Fondation publique hospitalière (FPH)		
2022	124,5	122,6
2023	122,9	99,6
2024	117,7	111,0
Fonctionnaires		
2022	91,9	199,7
2023	71,7	179,4
2024	70,9	175,1
Contractuels		
2022	381,6	248,1
2023	402,6	245,9
2024	388,7	263,0
Bénéficiaires de contrats aidés		
2022	19,5	21,6
2023	19,5	15,2
2024	17,0	15,3
Autres catégories et statuts		
2022	52,4	49,3
2023	53,1	45,1
2024	52,3	45,9
Ensemble de la fondation publique		
2022	545,3	518,6
2023	547,0	485,5
2024	528,8	499,4

Lecture : En 2024, 70 900 fonctionnaires sont entrés dans la fondation publique et 175 100 en sont sortis.

Champ : France hors Mayotte, agents civils, postes principaux au 31 décembre.

Source : Insee, Système d'information sur les agents des services publics (Siasp).

► Sources

Depuis 2022, conformément au [décret 2016-611 du 18 mai 2016](#), la quasi-totalité des employeurs de la fondation publique ont basculé leur système de déclaration en déclarations sociales nominatives (DSN).

Les données du [Système d'information sur les agents des services publics \(Siasp\)](#) sont principalement issues des DSN mensuelles de France hors Mayotte.

► Pour en savoir plus

- [DGAFP, « Rapport annuel sur l'état de la fondation publique », édition 2025.](#)
- [« Effectifs dans la fondation publique par versant et ministère », Chiffres-clés, Insee, mai 2025.](#)
- [Ebelin L., Moreau T., Touzé S., « L'emploi dans la fondation publique en 2023 - L'emploi continue d'augmenter dans la fondation publique », Insee Première n° 2052, mai 2025.](#)
- [Godefroy P., Touzé S., « Les contractuels dans la fondation publique depuis 2011, effectifs et parcours », DGAFP, Point Stat n° 49, janvier 2025.](#)



Insee